

Agenda pour la politique sociale pour la période 2006-2010

2004/2191(INI) - 06/12/2004

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur un nouvel agenda pour la politique sociale, sur la base d'une note élaborée par la présidence, qui répertorie six domaines spécifiques devant le cas échéant faire l'objet d'une action prioritaire et présentés sous l'angle de l'"approche A-C-T-I-O-N":

- **Activation:** Pour améliorer l'emploi de manière quantitative et qualitative, il faudrait activer le potentiel de main d'œuvre inutilisé en Europe. Un marché du travail plus dynamique et favorisant davantage l'inclusion ainsi qu'une mobilité accrue sous toutes ses formes peuvent concourir à une augmentation nette de la participation au marché du travail;
- **Engagement:** engagement des parties à tous les niveaux concernés à mettre en œuvre les objectifs;
- **Formation:** investissement dans le capital humain pour accroître les qualifications des travailleurs et la productivité sur le lieu de travail;
- **Inclusion:** systèmes de protection sociale modernisés et viables qui garantissent l'inclusion des groupes les plus vulnérables;
- **Organisation du travail:** accroître la capacité d'adaptation des entreprises et des travailleurs afin de mieux refléter les divergences en termes de besoins et de préférences au sein de la société;
- **Non-discrimination:** égalité des chances pour que tous participent pleinement à tous les aspects de la vie et aient accès au travail et aux services.

Au terme du débat, le président du Conseil a conclu que:

- selon les délégations, *il est temps d'agir*; dans ce contexte, il est possible de mieux informer les citoyens sur les objectifs de Lisbonne;

- les objectifs de la stratégie de Lisbonne devraient rester inchangés et le nouvel Agenda pour la politique sociale devrait soutenir la mise en œuvre des objectifs de Lisbonne;

- l'équilibre entre les aspects liés à l'économie, à la croissance, à l'emploi, et à la politique sociale est un élément essentiel de la stratégie de Lisbonne, dans la mesure où ils se renforcent mutuellement;

- dans l'ensemble, les six domaines proposés par la présidence ont recueilli le soutien des délégations. En ce qui concerne l'"activation", il a été fait mention de la nécessité de maintenir les travailleurs âgés sur le marché du travail et de favoriser l'intégration des jeunes désavantagés (dans ce contexte, l'initiative concernant un pacte pour la jeunesse proposée par les délégations française, suédoise, espagnole et allemande dans une lettre adressée au président du Conseil européen de l'automne 2004 a été particulièrement bien accueillie). Les délégations ont également évoqué la nécessité de concilier vie professionnelle et vie familiale (de meilleures infrastructures d'accueil pour les enfants et les personnes âgées amélioreraient la participation à la vie économique).

D'autres questions ont été évoquées pendant le débat, à savoir:

- la nécessité d'associer toutes les parties intéressées au processus de réalisation des objectifs de Lisbonne, en accordant une importance particulière au dialogue avec les partenaires sociaux;

- la nécessité de mieux utiliser les instruments disponibles, et en particulier la méthode ouverte de la nécessité de mieux utiliser les instruments disponibles, et en particulier la méthode ouverte de coordination et les fonds structurels.